



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 04 Mai 2011, à 17 h, au 349 chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs.

Sont présents : Madame Berthe Bélanger
Madame Danielle St-Laurent
Monsieur André Brisson

Sont aussi présents : Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur
Madame Diane Taillon, directrice générale, Lac Supérieur
Monsieur Sylvain Michauville, directeur général, Val-des-Lacs
Madame Danielle Gauthier, dir.générale adjointe, St-Faustin-Lac-Carré

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Berthe Bélanger, la séance ordinaire est ouverte à 17 h.

Mme. Bélanger souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2.
R.14-05-2011
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent.

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 Avril 2011
4. Désignation des endroits de publication des avis publics
5. Achats matériels informatiques
6. Achats de logiciels
7. Inscription a ClicSEQR-entreprises
8. Adhésion au service de paie Desjardins
9. Inscription pour l'obtention d'un numéro d'employeur auprès de revenu Canada
10. Période de questions
11. Ajournement

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

3.

R.15-05-2011

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 15 AVRIL 2011**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 Avril 2011, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent.

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2011 tel que rédigé.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

4.

R.16-05-2011

DÉSIGNATION DE OU DES ENDROIT(S) OÙ SERONT AFFICHÉS LES AVIS PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de désigner l' ou les endroit(s) où seront affichés les avis publics de la régie;

CONSIDÉRANT QUE la régie opère sur les trois municipalités membres;

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent.

DE DÉSIGNER les trois Hôtel de villes des municipalités membres, soit le 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré, le 1281, ch. Du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur et le 349, ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs où seront affichés les avis publics de la régie des Trois-Lacs.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

5.

R.17-05-2011

ACHATS DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

CONSIDÉRANT QUE la régie doit faire l'acquisition de matériel informatique pour effectuer la planification, la gestion et les suivies budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE la régie à besoin du dit matériel informatique à des fins de contrôle et de suivi des opérations;

Il est proposé par M. André Brisson.

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à faire l'acquisition du matériels informatiques tel que décrits à la soumission déposée en annexe, pour un montant maximum de 2500.00 dollars, conditionnellement à l'approbation du budget qui sera déposé ultérieurement ainsi qu'à émission d'un certificat de crédits confirmant la disponibilité budgétaires.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

Abrogée le
2018-06-13 par
regl. 008-2018



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

6.
R18-05-2011
ACHATS DE LOGICIELS

CONSIDÉRANT QUE la régie doit faire l'acquisition de logiciel informatique pour effectuer la planification, la gestion et les suivies budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE la régie à besoin du dit matériel informatique à des fins de contrôle et de suivi des opérations;

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent.

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à faire l'acquisition des logiciels informatiques tel que décrits à la soumission déposée en annexe, pour un montant maximum de 10,500.00 dollars, conditionnellement à l'approbation du budget qui sera déposé ultérieurement ainsi qu'à émission d'un certificat de crédits confirmant la disponibilité budgétaires.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

7.
R.19-05-2011
INSCRIPTION A CLICSEQR-ENTREPRISES

CONSIDÉRANT QUE pour accéder aux différents services électroniques offerts aux régies, le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) remplacera le « bureau municipal » présentement utilisé;

CONSIDÉRANT QUE le PGAMR sera mis en ligne le 13 juin 2011 et que pour y accéder, la régie doit s'inscrire à clicSÉQR-Entreprises, le service québécois d'authentification gouvernementale se trouvant sur le site Web de Revenu Québec;

Il est proposé par M. André Brisson.

D'AUTORISER Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer au nom de la régie les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

D'AUTORISER le ministre du Revenu à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR;

DE NOMMER Monsieur Gilles Bélanger à titre de représentant autorisé (RA).

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

*Amen dée le
2015/06/17 gar
rés #276-06-2015*



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**8.
R.20-05-2011
ADHÉSION AU SERVICE DE PAIE DESJARDINS**

CONSIDÉRANT QU'après analyse des différentes solutions pour le traitement de la paie des employés;

CONSIDÉRANT le nombre actuel et futur d'employé à la régie;

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent.

D'AUTORISER Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer au nom de la régie les documents requis pour l'inscription au service de paie Desjardins et, généralement à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

**9.
R.21-05-2011
INSCRIPTION POUR L'OBTENTION D'UN NUMÉRO D'EMPLOYEUR AUPRÈS
REVENU CANADA**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale doit faire les démarches auprès du gouvernement fédéral pour l'obtention d'un numéro d'employeur;

Il est proposé par M. André Brisson.

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à signer les documents requis afin de procéder à l'obtention d'un numéro d'employeur avec l'agence du revenu du Canada.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

**10.
PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présidente invite les personnes présentes à la période de questions.

**11.
R.22-05-2011
AJOURNEMENT**

Il est proposé par M. André Brisson.

D'AJOURNER la séance au 12 Mai 2011, à 10 h 30, au 348 chemin Val-des-lacs, Val-des-Lacs.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée


Berthe Bélanger (Présidente)


Gilles Bélanger (Secr.-Très.)